



Cour constitutionnelle

Nouveaux arrêts prononcés

Numéro d'arrêt : 164/2022

Date d'arrêt : 15/12/2022

Numéro(s) de rôle : 7495

Procédure : Question préjudicielle

Norme(s) contrôlée(s) : Code de la démocratie locale et de la décentralisation (articles L1133-1 et L1133-2)

Mots-clés : Droit public - Pouvoirs locaux - Région wallonne - Communes - Règlements et ordonnances - Publication - Affichage - Annotation

Dispositif(s) : Non-violation

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-164f.pdf>

Communiqué de presse : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-164f-info.pdf>

Numéro d'arrêt : 165/2022

Date d'arrêt : 15/12/2022

Numéro(s) de rôle : 7576 • 7610

Procédure : Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s) : - Nouvelle loi communale (Région de Bruxelles-Capitale (articles 112 et 114)) - Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation (articles L1133-1 et L1133-2)

Mots-clés : Droit public - Pouvoirs locaux - Région de Bruxelles-Capitale - Région wallonne - Communes - Règlements et ordonnances - Publication - Affichage - Annotation - Habilitation au Roi

Dispositif(s) : 1. Non-violation

2. Les deuxième, troisième et quatrième questions préjudicielles n'appellent pas de réponse

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-165f.pdf>

Communiqué de presse : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-165f-info.pdf>

Numéro d'arrêt : 166/2022

Date d'arrêt : 15/12/2022

Numéro(s) de rôle : 7782

Procédure : Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 15 juin 1935 « concernant l'emploi des langues en matière judiciaire » (articles 23 et 23^{quater})

Mots-clés : Droit judiciaire - Emploi des langues en matière judiciaire - Demande de changement de langue devant un tribunal de police néerlandophone de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles - Prévenus ne connaissant ni le français ni le néerlandais

Dispositif(s) : - Non-violation (article 23 de la loi du 15 juin 1935)

- La seconde question préjudicielle n'appelle pas de réponse

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-166f.pdf>

Numéro d'arrêt : 167/2022

Date d'arrêt : 15/12/2022

Numéro(s) de rôle : 7873

Procédure : Demande de suspension

Norme(s) contrôlée(s) : Décret flamand du 24 juin 2022 « modifiant le décret du 15 juin 2007 relatif à l'éducation des adultes [l'enseignement pour adultes] et modifiant le décret du 7 juin 2013 relatif à la politique flamande d'intégration et d'insertion civique [de parcours citoyen] consécutivement à la refonte de la politique en matière d'insertion civique [de parcours citoyen] »

Mots-clés : Droit public - Communauté flamande - Enseignement pour adultes - Parcours d'intégration civique - Apprentissage du néerlandais - Test NT2 - Droits d'inscription

Dispositif(s) : Rejet de la demande de suspension

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2022/2022-167f.pdf>